

Montréal, le 25 février 2016

Par courriel et dépôt électronique (SDÉ)

M^e Pierre Grenier
Dentons Canada S.E.N.C.R.L.
1, Place Ville Marie, bureau 3900
Montréal (Québec) H3B 4M7

M^e Paule Hamelin
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L.
3700 - 1, Place Ville Marie
Montréal (Québec) H3B 3P4 Canada

Objet : Demandes d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle de mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec visant l'adoption des normes de fiabilité

Dossiers de la Régie : R-3944-2015

R-3949-2015

R-3957-2015

Chère consœur, cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de vos lettres du 24 février 2016 requérant un délai supplémentaire pour répondre à la correspondance de la Régie du 19 février 2016 relative au processus d'examen proposé pour les dossiers cités en objet.

Eu égard aux motifs invoqués, la Régie accueille vos demandes et attendra donc vos commentaires plus tard le **lundi 29 février 2016 à 12 h**.

Veillez agréer, chère consœur, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml

c.c. Me Jean-Olivier Tremblay